

**Réactions des élu(e)s de
l'Arrondissement de La Cité
aux propos tenus par M. Ross Gaudreault,
pdg du Port de Québec**



Source : www.gensdebaignade.org

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ

RÉUNION DU 24 AOÛT 2009



Pierre Maheux : Je veux m'exprimer sur un sujet relativement simple qui a fait couler beaucoup d'encre et délier des langues qui avaient été très silencieuses sur ce dossier : je veux parler de l'aménagement de la tête du bassin Louise. On a appris, grâce à M. Léonce Naud, de manière publique, que le Port s'objectait de manière vigoureuse à l'aménagement d'un espace vert à la tête du bassin Louise.

Pour employer son expression, il demandait au Maire de « *tuer dans l'œuf* » le projet proposé par l'Arrondissement de La Cité, qui avait quand même suivi le processus de consultation publique, en cadre avec l'harmonisation réglementaire. On se rappellera, qu'à ce moment-là, plusieurs Conseils de quartier, comités de citoyens et groupes, tant de l'Arrondissement de La Cité que de Limoilou, avaient fait des représentations dans le sens d'espace vert.

C'est sûr que, quand on prend connaissance de la lettre de M. Ross Gaudreault, on s'aperçoit qu'on a bien fait de zoner vert étant donné « *qu'il n'y a pas de projet mais qu'il y en a un projet* ». Là-dessus, il y a une dialectique assez subtile... Mais moi, ce qui m'a fait un peu sourire, parce qu'on se rappellera que, tant moi que vous madame la présidente, que M. Joli-Cœur, avons à quelques reprises interpellé la Ville, le maire et les membres de l'exécutif sur ce dossier, de manière assez précise.

De plus, il y a M. Naud qui fait, d'une manière persévérante, depuis plusieurs années qu'il interpelle tous les acteurs politiques – je pense – de la région sur ce dossier, il n'a pas vu le dossier. Parce que, ce qui est le « fun » en lisant des fois les journaux, c'est qu'on apprend des choses, au niveau des élus, qu'on saurait pas si on lisait pas les journaux, entre autres des rapports de la Ville, le rapport Morency sur l'aménagement complet...la proposition d'aménagement complet du bassin Louise. Une chance qu'on a les journaux pour informer les élus de ce que la Ville fait, parce que sans cela, où irait-on ?

Mais ce que j'ai trouvé fascinant, effectivement, c'est que personne à l'exécutif, à la Mairie, soit au courant alors qu'à plusieurs reprises, on les a interpellés là-dessus, et que les réponses étaient relativement vagues. C'est là-dessus...un peu...j'ai trouvé ça...je dois avouer une certaine ironie dans tout ça...je dois avouer en même temps une certaine désolation. Mais je pense que, quand un rapport est fait puis que quand on en a pris connaissance, nier qu'on en a pris connaissance, comme homme public ou comme femme publique, je ne pas que ça soit la meilleure des attitudes vis-à-vis des citoyens et des citoyennes.

Sur ce, je tiendrais sincèrement à féliciter M. Naud avec sa belle demande d'accès à l'information qui a fait – je pense – dérailler plusieurs plans de « *com* » la semaine passée, et qui a permis de mettre un dossier avec des positions très claires, un dossier qui fait parler de lui, Depuis très longtemps, en fait depuis 1988, pour être plus précis, qu'on a commencé à parler de l'aménagement de la tête du bassin Louise – sous Jean Pelletier, histoire de nous rajeunir un peu tous et toutes.



Louise Lapointe : Je tiens à faire un complémentaire à ce que M. Maheux vient de déclarer. J'ai accordé une entrevue à TVA – Carl Langelier –, où mes propos n'ont pas tous été retransmis en ondes. Donc, on m'entend dire que M. Gaudreault « *se transforme en agent immobilier* » – c'est vrai. J'ai dit aussi que j'attendais son appel, sinon qu'on allait l'appeler pour pouvoir en parler.

J'ai dit aussi qu'il y avait trois instances qui pouvaient négocier au niveau de la tête du bassin Louise : le Fédéral, le Comité Port-Ville et la Ville de Québec, et que M. Gaudreault n'était pas seul dans cette alternative de modification et d'aménagement du bassin Louise. Et j'ai dit aussi qu'il n'y avait pas de « *sous-élus* » dans cette Ville-là, que nous étions des conseillers et des conseillères (parce qu'il nous appelle encore les échevins...là je pense qu'il est passé date), que nous étions des conseillers et conseillères au service des citoyens et non pas de *petits conseillers* et de *petits échevins bas de gamme*, comme il nous a traités.

Alors je tiens à vous dire que j'ai essayé de remettre les choses au point, mais tout n'a pas été retransmis à TVA et je tenais à vous le dire ce soir. Parce qu'on a vraiment été qualifiés de grossiers et de personnages...des élus bas de gamme qui faisaient tout en cachette. Et ce n'est pas vrai, on a toujours été très clairs, très transparents et très honnêtes, puis au service des citoyens et surtout, au niveau de tous les conseils de quartier qui avaient appuyé cette demande de zoner la tête du bassin...de zoner vert. Ça fait que je voulais remettre les choses à l'ordre.



Line Cauchon (citoyenne) : M. Maheux – le conseiller de Saint-Roch et des Faubourgs – nous a expliqué que vous ne receviez pas d'information. Bon. M. Joli-Cœur est sur le Comité [Ville-Port]...dans tous ces documents-là, il est nommé qu'il est présent. Alors, je pense qu'entre élus, je ne comprends pas que vous ne vous parliez pas. Et, est-ce que les élus ont le droit à l'accès à l'information et pourquoi vous ne l'utilisez pas quand vous avez un organisme comme le Port, un organisme qui vraiment ne vous respecte pas et ne vous donne pas d'information ?



Jacques Joli-Cœur : Oui, madame la présidente. D'abord, j'ai été absent du dernier Conseil municipal. Je suis le « *petit échevin du lieu* », pour reprendre une expression utilisée par un certain président directeur-général, et je siége au Comité Port-Ville. Au Comité Port-Ville, à quelques reprises, j'ai attiré l'attention des participants que la Ville de Québec et que l'Arrondissement de La Cité allaient mettre à jour le zonage sur le pourtour du bassin Louise. Je l'ai fait à plusieurs reprises et j'ai invité le directeur administratif du Port, M. Marcel Labrecque, à se mettre en liaison avec M. Fernand Martin, qui siége au même comité, pour qu'on tente de développer une vision commune Port-Ville sur ce joyau extraordinaire qu'est le bassin Louise.

J'ai aussi, à plusieurs reprises, incité M. Marcel Labrecque à entrer en communication avec le consultant de la Ville en ce dossier, M. Rémi Morency, auquel nous avons commandé un rapport (la Ville) que nous n'avons pas eu, nous les élus, et à ma connaissance ni les responsables de l'aménagement du territoire. J'ai bien expliqué à plusieurs occasions aux assemblées du Comité Port-Ville que (à défaut) et aussi aux instances de la Ville...je l'ai indiqué ici à de nombreuses reprises, qu'à défaut d'être mieux informés, d'avoir un projet...une hypothèse sur l'aménagement du pourtour du bassin Louise, qu'en tant qu'élus de l'Arrondissement, bien nous allions faire un zonage vert, et c'est bien ce que nous avons fait, ensemble, tous les élus, sans exception.

Et puis je veux féliciter bien sûr l'action de Gens de Baignade, notamment, qui se sont assurés auprès de chacun des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité que cette vision d'un zonage vert en tête de bassin Louise serait bien respectée. C'est ce qui a été fait, et qui est en force de loi depuis quelques jours.



Pierre Maheux : Concernant le rapport Morency, on a déjà échangé entre nous-autres, lors d'un plénier, et il n'y a aucun élu de l'arrondissement n'avait eu...on lui avait proposé une copie du rapport Morency. On avait montré, à un moment donné, à un élu, si je ne me trompe pas, une page, c'est tout. Cela avait arrêté là. Il n'y a aucun élu de l'arrondissement de La Cité qui a eu entre ses mains le rapport Morency remis par la Direction de la Ville.



Line Cauchon (citoyenne) : Je n'ai pas parlé du rapport Morency. La seule chose que je veux savoir : comment se fait-il que nous autres, on est capables d'avoir des comptes-rendus [du comité] où siège M. Joli-Cœur, et que vous, élus, vous le nes avez pas ? c'est juste ça.



Pierre Maheux : C'est parce qu'on le demande pas! C'est tout simplement ça. C'est parce qu'on les a pas demandés.
